

POLITIQUE IR – ESG

Indépendance et Expansion
AM

—
2022



Indépendance et Expansion
AM

*Agir en Investisseurs
Responsables*



01 | **NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

- 1.1 Notre vision
- 1.2 L'historique de notre démarche
- 1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe
- 1.4 Les ressources et partenariats mobilisés
- 1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 | **L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS**

- 2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière
- 2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées
- 2.3 L'intégration des critères ESG
- 2.4 L'analyse des controverses

03 | **NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL**

- 3.1 Les objectifs de notre action
- 3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises
- 3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 | **NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT**

- 4.1 Une gestion de conviction de long terme
- 4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées
- 4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

Notre VISION

Indépendance et Expansion AM est une société de gestion indépendante et entrepreneuriale qui gère le fonds Indépendance et Expansion SICAV, l'un des fonds les plus anciens en Europe avec près de 30 ans d'existence. L'approche d'Indépendance et Expansion AM est fondée sur des investissements de long terme dans des PME cotées dont la valorisation est raisonnable et qui démontrent leur capacité à se développer de façon pérenne.

« Nous sommes depuis toujours convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont à même de favoriser une performance pérenne des entreprises ».

Dès 2016, Indépendance et Expansion AM a entrepris de formaliser la prise en compte de critères extra-financiers pour enrichir son processus d'investissement et participer à son niveau à l'effort de progrès vers un modèle de développement plus vertueux d'un point de vue social et environnemental.

Cette formalisation et cet enrichissement de critères auparavant pris en compte de façon diffuse dans la gestion ont été accompagnés d'un engagement plus actif auprès des entreprises du portefeuille afin de les encourager dans l'adoption des bonnes pratiques et dans une transparence accrue en la matière. À travers ces évolutions, Indépendance et Expansion AM a ainsi souhaité montrer qu'il était possible de combiner investissements de long terme, performance et responsabilité, ce qui a conduit la société de gestion à formaliser son ambition.

Cette ambition s'inscrit dans la démarche globale d'Indépendance et Expansion AM de responsabilité sociétale de l'entreprise. Cette démarche recouvre les enjeux, environnementaux, sociaux, économiques et éthiques pour l'ensemble des activités d'Indépendance et Expansion AM, c'est à dire ses activités économiques (gestion de fonds), ses interactions internes (investisseurs, salariés) et externes (fournisseurs, clients, mécénat).



Notre AMBITION

« Indépendance et Expansion AM porte l'ambition de proposer à ses investisseurs une gestion performante, durable et responsable ».

Cette responsabilité vis-à-vis des investisseurs d'Indépendance et Expansion AM se traduit dans la construction et la vie des portefeuilles par la prise en compte de critères extra-financiers et la mise en œuvre d'une politique d'engagement actionnarial. Nous sommes par ailleurs convaincus que notre volonté d'Agir en Investisseurs Responsables ne peut avoir un impact sociétal positif qu'en étant accompagné d'une éthique d'investissement cohérente pour mettre en œuvre ces objectifs.

Ces trois engagements de notre démarche d'investissement responsable sont détaillés dans ce document :

- ▶ **Prise en compte de critères extra-financiers dans la construction des portefeuilles** : politique d'exclusion de secteurs et pratiques controversés, intégration de critères environnementaux, sociaux et en matière de gouvernance d'entreprise, analyse des controverses.
- ▶ **Politique d'engagement actionnarial** : dialogue constructif avec les entreprises, politique de vote, suivi détaillé des évolutions de performance.
- ▶ **Éthique dans la pratique de l'investissement** : gestion de conviction avec détention de participations sur plusieurs années, tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées, transparence vis-à-vis de nos investisseurs et dispositifs de contrôle.

Notre HISTORIQUE

Depuis sa création, Indépendance et Expansion AM a amélioré de façon continue sa démarche d'investissement responsable



Les DERNIÈRES INITIATIVES

► Renforcement du partenariat avec EthiFinance – Gaïa Rating



Renforcement du partenariat initié en

2016 pour améliorer la qualité de notre analyse ESG. Nous avons ainsi accès à l'analyse détaillée ESG de 925 entreprises européennes cotées sur plus de 400 critères sur les indicateurs d'Environnement, Sociaux et de Gouvernance.

EthiFinance est une agence d'analyse et de conseil extra-financiers spécialisée dans l'accompagnement d'investisseurs pour la gestion des risques et opportunités liés au développement durable.



EthiFinance publie notamment le Gaïa Rating, référence de la notation ESG des PME et ETI cotées

► Label France Relance



Le label « France Relance » a été attribué aux deux fonds que nous gérons : le fonds 'Indépendance et Expansion – France Small' et le fonds 'Indépendance et Expansion – Europe Small'.

Cette labellisation du Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance vient distinguer Indépendance et Expansion comme un véhicule d'investissement favorisant le financement durable des PME-ETI français

► Principles for Responsible Investment (PRI ou UNPRI)

Nous sommes devenus signataires des « Principles for Responsible Investment ».

Le PRI est un réseau international d'investisseurs soutenu par les Nations Unies collaborant ensemble pour mettre en œuvre six principes ambitieux.

Son objectif est de comprendre les implications de la durabilité pour les investisseurs et d'aider les signataires à faciliter l'intégration de ces questions

dans leurs processus de prise de décision en matière d'investissement. En mettant en œuvre ces principes, les signataires



affirment leur volonté de contribuer au développement d'un système financier mondial plus durable.

1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe

Indépendance et Expansion AM s'appuie sur une analyse approfondie des sociétés pour mettre en œuvre son ambition. Cette analyse, réalisée en interne par les équipes d'Indépendance et Expansion AM, est fondée de façon complémentaire sur des données publiées par les entreprises et des rencontres avec leurs dirigeants, et sur des sources externes et partenaires identifiés.

Notre Equipe

Indépendance et Expansion AM est composé d'une équipe de 8 personnes, où chacun contribue activement dans son domaine d'expertise à l'analyse, à la prise en compte des critères extra-financiers et à une meilleure intégration des questions de durabilité dans notre processus de prise de décision en matière d'investissement.

La collecte d'informations extra-financières et leur analyse sont réparties de façon claire entre les différentes fonctions de l'équipe d'Indépendance et Expansion AM. Le nombre resserré de personnes et la culture entrepreneuriale de la société favorisent un échange d'information et un dialogue fluide afin que les différentes analyses soient mutualisées et prises en compte lors de la construction des portefeuilles (Comité d'Investissement) et de leur suivi (Comité ESG).

L'ensemble des collaborateurs d'Indépendance et Expansion AM suit à ces fins des formations régulières en interne et en externe avec les acteurs de la place pour mettre à jour et améliorer leur expertise sur ces enjeux en évolution permanente.

Equipe d'Investissement

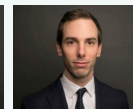
Analyse et consolidation des sources internes et externes d'informations extra-financières



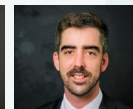
William Higgons



Audrey Baerot



Victor Higgons



Charles de Sivry

Equipe Risque et Conformité

Récolte d'informations et analyse des controverses ; mise en œuvre de la politique d'exclusion ; mise en œuvre de la politique de vote



Alain Picherit



Laurent Raynel

Conducting Officer

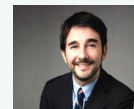
Analyse des sources
externes d'info. ESG



Sandrine Dubois

Directeur du Développement

Développement de partenariats externes pour une
meilleure intégration des question de durabilité

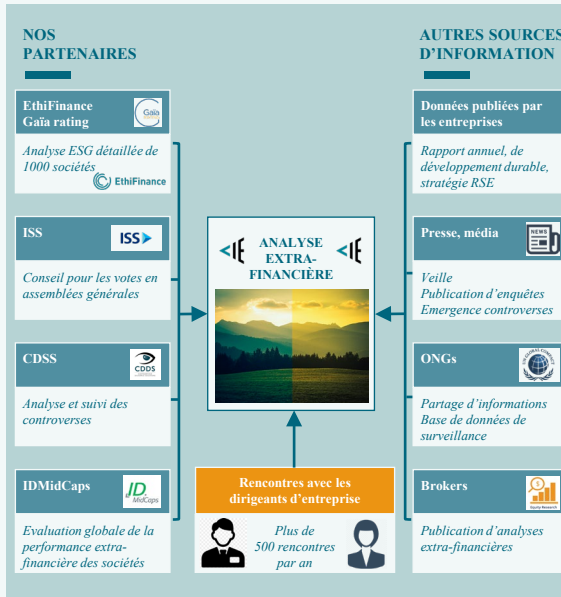


Juan Diaz

Les

Partenariats et sources d'information complémentaires mobilisés

Des partenariats et des sources d'informations complémentaires sont mobilisés au cours de notre analyse approfondie des entreprises



Nos

Partenaires principaux

► **EthiFinance – Gaïa rating** : Indépendance et Expansion AM a établi un partenariat avec EthiFinance depuis 2016 pour améliorer la qualité de notre analyse ESG. Nous avons ainsi accès à l'analyse détaillée ESG de 925 entreprises européennes cotées sur plus de 400 critères sur les indicateurs d'Environnement, Sociaux et de Gouvernance.

EthiFinance est une agence d'analyse et de conseil extra-financiers spécialisée dans la gestion des risques et opportunités liés au développement durable. EthiFinance publie notamment le Gaïa Rating, référence de la notation ESG des PME et ETI cotées.



► **ISS** : l'agence en conseil de votes ISS nous accompagne dans l'exécution de nos votes en assemblées générales en ligne avec notre politique de vote



► **CDDSS** : nous utilisons depuis 2019 l'outil de vérification de CDDSS (Customer Due Diligence Solutions) pour l'analyse des controverses liées aux entreprises du portefeuille, à leurs dirigeants et à leurs actionnaires. CDDSS est un cabinet spécialisé dans les sujets de GRC (Governance, Risk and Compliance)



► **IDMidCaps** : IDMidCaps est un cabinet d'analyse financière indépendant opérant sur le segment des petites et moyennes entreprises cotées et qui propose une couverture exhaustive de qualité de l'univers des PME-ETI avec près de 1500 entreprises cotées couvertes. IDMidCaps intègre depuis 2020 les données ESG à leur analyse avec la sélection de 75 indicateurs répartis en 4 catégories : capital humain, environnement et climat, gouvernance et sociétal.



Rencontres

avec les Dirigeants

Nous attachons une importance particulière à la rencontre et au dialogue avec les dirigeants des entreprises avec plus de 500 rencontres par an à l'occasion de publications de résultats, conférences, entretiens ciblés et visites de site.

Ces rencontres permettent à l'équipe d'investissement de compléter et d'enrichir avec des données quantitatives et qualitatives l'analyse ESG externe.

1.5 La prise en compte de l'enjeu environnemental et climatique

La

PRISE EN COMPTE DE L'ENJEU ENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE

Indépendance et Expansion AM soutient l'Accord de Paris de 2015 sur la lutte contre les changements climatiques, qui prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique «bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels» et si possible de viser à «poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5°C» (article 2).

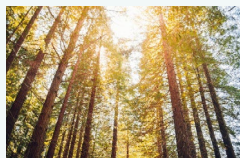
Nous sommes en effet depuis toujours convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux sont à même de favoriser une performance pérenne des entreprises. Nous souhaitons ainsi participer à notre niveau à l'effort de progrès vers un modèle de développement plus vertueux et plus durable d'un point de vue environnemental.

Cela passe par une amélioration de l'impact que l'activité des entreprises peut avoir sur :

- le climat par l'émissions de CO2 et d'autres gaz à effets de serre ;
- l'utilisation des ressources planétaires par la consommation excessive d'énergie, de matières premières et d'eau ;
- la biodiversité par la pollution de l'air, des sols, de l'eau douce et des mers, par le défrichement et l'augmentation des surfaces construites.

La

MISE EN ŒUVRE DANS NOTRE GESTION



Notre ambition d'agir en investisseurs responsables sur ces enjeux environnementaux et climatiques se traduit dans nos choix d'investissement, dans notre politique d'engagement et dans la transparence sur l'impact climat de l'activité des entreprises des portefeuilles que nous gérons.

► Choix d'investissement

Indépendance et Expansion AM a fait le choix de renforcer son engagement en faveur de la transition énergétique et a décidé d'exclure de ses investissements les sociétés actives dans l'extraction de charbon, qui ont un projet de développement de nouvelles centrales à charbon et dont plus de 10% de la production d'électricité est réalisée à partir de charbon ou qui n'ont pas de plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Voir détail en section 2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées.



Pour les autres sociétés, l'analyse de l'impact environnemental et des démarches de progrès engagés sur cette thématique fait partie intégrante de l'analyse extra-financière (ESG) et du suivi réalisé pour chaque investissement. Les critères analysés comportent la mesure de l'empreinte carbone et de l'intensité carbone (scope 1 et 2), les consommations d'énergies, la gestion de l'eau et des déchets et les démarches de progrès engagés par l'entreprise sur ces enjeux.

Voir détail en section 2.3 L'intégration des critères ESG

► Engagement actionnarial

En tant que signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI) des Nations Unis, nous considérons que l'engagement actionnarial est aussi l'occasion d'encourager les entreprises à améliorer leur impact environnemental.



Nous avons donc à cœur de promouvoir les actions pour réduire l'impact des activités des entreprises sur l'environnement telles que les plans de réduction d'émission de CO2, la baisse de consommation d'eau et d'énergie, la meilleure gestion des déchets. La promotion de ces enjeux se fait à la fois par le dialogue avec les entreprises et par l'exercice des droits de vote.

Voir détail en section 3. Notre engagement actionnarial

► Transparence sur l'impact « climat » de l'activité des entreprises

Indépendance et Expansion AM calcule chaque année l'empreinte carbone (scope 1 et 2) et l'intensité carbone de ses portefeuilles et son évolution sur 3 ans, ainsi que la contribution de chaque secteur à ces émissions.

Ces données mises à disposition des investisseurs permettent d'apprécier l'impact « climat-carbone » de l'activité des entreprises du portefeuille, ainsi que leur évolution dans le temps.

Voir détail en section 4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

Portefeuille	Impacte de l'activité des entreprises (scope 1 et 2) en tCO2e	Intensité de l'activité des entreprises (scope 1 et 2) en tCO2e/€	Evolution de l'impacte de l'activité des entreprises (scope 1 et 2) en tCO2e	Evolution de l'intensité de l'activité des entreprises (scope 1 et 2) en tCO2e/€
Portefeuille AM	100	100	100	100
Portefeuille Expansion	100	100	100	100
Portefeuille Indépendance	100	100	100	100



01 | NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

- 1.1 Notre vision
- 1.2 L'historique de notre démarche
- 1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe
- 1.4 Les ressources et partenariats mobilisés
- 1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 | L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS

- 2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière
- 2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées
- 2.3 L'intégration des critères ESG
- 2.4 L'analyse des controverses

03 | NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL

- 3.1 Les objectifs de notre action
- 3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises
- 3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 | NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT

- 4.1 Une gestion de conviction de long terme
- 4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées
- 4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

Notre OBJECTIF

Indépendance et Expansion AM porte l'ambition de proposer à ses investisseurs une gestion performante, durable et responsable. L'approche d'investissement du fonds Indépendance et Expansion SICAV est fondée sur des investissements de long terme dans des PME cotées dont la valorisation est raisonnable et qui démontrent leur capacité à se développer de façon pérenne, dans le but faire progresser la valeur en capital du portefeuille.

Nous sommes à ce titre convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance sont des facteurs clés d'une performance durable des entreprises.

« L'analyse de critères extra-financiers fait partie intégrante de notre processus d'investissement en nous permettant d'identifier les meilleures pratiques à même de favoriser une performance pérenne et de mieux apprécier les risques auxquels les entreprises font face ».

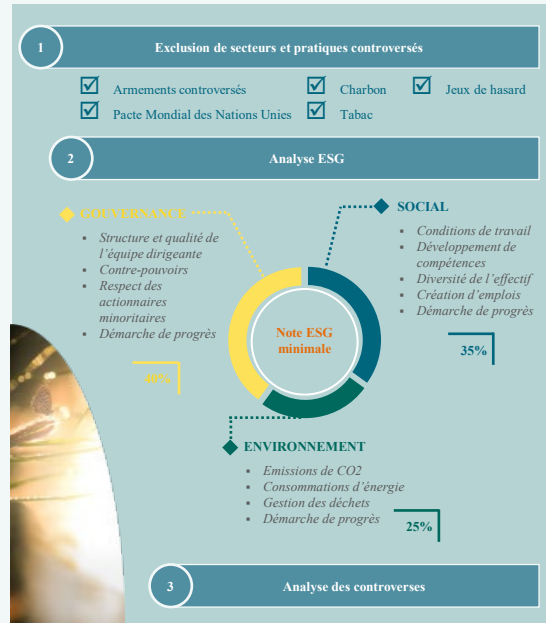
Pour la sélection de l'ensemble des portefeuilles gérés, Indépendance et Expansion AM applique plusieurs filtres extra-financiers : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, les entreprises doivent respecter une note ESG minimum et ne pas faire l'objet de controverses mettant en péril leur activité et/ou mettant en doute la véracité de l'information recueillie lors de l'analyse ESG.

Indépendance et Expansion AM veille à ce que cette analyse extra-financière soit réalisée à minima pour 90% des valeurs présentes en portefeuille.



Les FILTRES D'ANALYSE

Les filtres d'analyse extra-financiers appliqués sont les suivants



Les

PRINCIPES DE NOTRE POLITIQUE D'EXCLUSION

Cette politique d'exclusion s'inscrit dans notre démarche d'investissement performante, durable et responsable. Elle permet de s'assurer qu'aucun investissement n'est réalisé dans des activités ayant un impact négatif avéré sur les individus, les sociétés et l'environnement.

ACTIVITÉS FAISANT L'OBJET D'UNE EXCLUSION

- ▶ **Armements controversés** : ce sont des armes qui causent, des dégâts humains considérables. Posées sans discrimination, ces armes frappent indistinctement, souvent bien après la fin des hostilités, militaires et populations civiles. C'est le cas des mines anti-personnel (MAP) et des armes à sous-munition (ASM). Par cette exclusion, Indépendance et Expansion suit la signature par la France :
 - De la Convention d'Ottawa en 1997 sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction.
 - De la Convention d'Oslo en 2008 interdisant l'emploi, la fabrication, le stockage et le transfert d'armes à sous-munition ; le traité n'interdit pas les ASM dites « intelligentes » c'est-à-dire disposant de mécanismes électroniques d'anti-désactivation ou d'autodestruction.
- ▶ **Autres armements et composants d'armements exclus** : sont également par principe exclues de nos investissements toutes impliquées dans le développement, la production, l'utilisation, l'entretien, la mise en vente, la distribution, l'importation ou à l'exportation, le stockage ou le transport des armements suivants et de leurs composants : armements nucléaires pour les pays ne respectant pas les Traités de Non-Prolifération, armes chimiques et bactériologiques.

- ▶ **Tabac** : l'ensemble des entreprises productrices de tabac. Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le tabac est le premier vecteur de maladies chroniques non transmissibles. Il serait la première cause de décès évitable dans le monde.

Indépendance et Expansion AM a formalisé cet engagement en devenant signataire en 2018 du Tobacco-Free Finance Pledge.

Le Tobacco-Free Finance Pledge (TFFP) est une initiative qui émane de l'organisation Tobacco Free Portfolios. Le TFFP reconnaît les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, en particulier ceux sur la santé et les partenariats, et la Convention-cadre sur le contrôle du tabac de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).



- ▶ **Charbon** : Indépendance et Expansion AM est engagé dans la thématique de la transition énergétique et a décidé d'exclure de ses investissements les sociétés :
 - Actives dans l'extraction de charbon
 - Qui ont un projet de développement de nouvelles centrales à charbon
 - Dont une partie de la production d'électricité est réalisée à partir de charbon.

Nous soutenons l'Accord de Paris de 2015 sur la lutte contre les changements climatiques, qui prévoit de contenir d'ici à 2100 le réchauffement climatique « bien en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels » et si possible de viser à « poursuivre les efforts pour limiter la hausse des températures à 1,5 °C » (article 2).

- ▶ **Non-respect du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact)** : sont exclues les sociétés dont les activités enfreignent ce Pacte. Le Pacte Mondial est un cadre d'engagement volontaire par lequel des entreprises, associations ou organisations non-gouvernementales, sont invitées à respecter dix principes universellement acceptés touchant les droits de l'Homme, les normes du travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.



- ▶ **Jeux de hasard** : nous excluons de nos investissements les jeux de hasard par soucis éthique, ceux-ci pouvant occasionner des effets néfastes sur le joueur, ses proches et la communauté au sens large : rupture des liens familiaux, problèmes de santé physique ou psychologique, difficultés financières, perte d'activité professionnelle.
- ▶ **Autres exclusions** : nous excluons également par principe certains secteurs aujourd'hui absents de notre périmètre d'investissement (PME cotées européennes) : fourrures animales, pornographie, drogues. Cette liste n'est pas exhaustive et pourra évoluer en fonction de la présence sur le marché coté européen de nouvelles entreprises actives dans des secteurs controversés dont l'activité ne correspond pas à notre éthique de l'investissement.

Les

PRINCIPES DE L'INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG

L'analyse de critères ESG fait partie intégrante de notre processus d'analyse fondamentale des entreprises afin de prendre des meilleures décisions d'investissement. Cette analyse nous permet en effet d'approfondir notre connaissance des entreprises, de mieux évaluer les risques spécifiques à chaque entreprise et donc de prendre des décisions d'investissement plus éclairées.

« Au-delà de l'identification des risques, l'analyse des critères ESG permet de mettre en lumière les entreprises porteuses des meilleures pratiques à même de favoriser une performance pérenne, de même que celles qui sont moins avancées mais qui ont engagé une démarche de progrès prometteuse ».

Pour mener à bien cette analyse interne, nous avons retenu plus de 30 critères ESG, qualitatifs et quantitatifs, issus d'analyses internes et de données externes. Ces données sont enrichies et complétées par les rencontres régulières de l'équipe d'investissement avec les dirigeants des entreprises que nous suivons activement, à un rythme de plus de 500 rencontres par an.

La moyenne pondérée des 30 critères retenus pour l'analyse ESG répartis en 13 catégories permettent de définir une notation. Cette note ESG présentée lors des Comités d'Investissement doit être supérieure ou égale au seuil minimum de 50/100.

« Plus que le résultat final d'une notation par nature imparfaite, le travail réalisé au cours de cette analyse et le principe d'une note ESG minimale permettent

i) d'établir des éléments de comparaison pour identifier les entreprises qui adoptent les meilleures pratiques, et

ii) d'exclure celles dont les pratiques extra-financières mettent en risque la pérennité de leur performance ».

Les

CRITÈRES ESG RETENUS ET LEUR PONDÉRATION

Le choix des 30 indicateurs retenus relève de l'intérêt intrinsèque de chaque critère, mais aussi de la fréquence de divulgation de ces informations par les PME-ETI cotées, cœur de notre univers investissement.

Catégorie	Critères	Indicateurs
GOUVERNANCE 40%	Structure et qualité de l'équipe dirigeante 40%	<ul style="list-style-type: none"> Légitimité / expérience dans le métier Historique de performance Diversité homme/femme du comité exécutif Transparence des critères de rémunération Stabilité équipe dirigeante à 5 ans ou bon plan de succession
	Contre-pouvoirs 20%	<ul style="list-style-type: none"> Sources de contre-pouvoirs au sein du Conseil Niveau d'indépendance du conseil d'administration Diversité homme/femme du conseil d'administration
	Respect des actionnaires minoritaires 20%	<ul style="list-style-type: none"> Alignement d'intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires Transparence de l'information financière Accessibilité de l'équipe dirigeante pour l'équipe d'investissement d'Indépendance et Expansion AM
	Démarche de progrès 20%	<ul style="list-style-type: none"> Démarche de progrès vers les meilleures pratiques de gouvernance Impulsion d'une dynamique de progrès par la direction sur l'ensemble des enjeux ESG de l'entreprise
SOCIAL 35%	Conditions de travail 20%	<ul style="list-style-type: none"> Satisfaction et bien-être des collaborateurs Protection et sécurité de l'emploi Dispositifs de partage des bénéfices
	Développement de compétences 20%	<ul style="list-style-type: none"> Politique de formation des salariés Plans de gestion de carrières
	Diversité de l'effectif 20%	<ul style="list-style-type: none"> Promotion de la diversité et l'égalité des chances au sein de l'entreprise Diversité homme/femme au sein de l'effectif Représentativité des femmes au sein de l'effectif cadre Emploi de salariés en situation de handicap
	Création d'emplois 20%	<ul style="list-style-type: none"> Création de nouveaux emplois par l'entreprise
ENVIRONNEMENT 25%	Démarche de progrès 20%	<ul style="list-style-type: none"> Démarche de progrès vers les meilleures pratiques sociales
	Empreinte et intensité carbone 25%	<ul style="list-style-type: none"> Emissions de gaz à effet de serre (GES) directes (périmètre 1) et indirectes (périmètre 2)
	Consommation d'énergie 25%	<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'énergie générée par l'activité de l'entreprise
	Gestion eau et déchets 10%	<ul style="list-style-type: none"> Dispositifs de gestion de l'eau et de tri des déchets
Démarche de progrès 40%	<ul style="list-style-type: none"> Démarche de progrès en faveur de l'environnement (baisse des consommations, gestion des déchets) Réduction des niveaux d'émissions de CO2 et des consommations d'énergie 	

Les

PRINCIPES DE L'ANALYSE DES CONTROVERSES

L'analyse des controverses permet d'identifier des risques extra-financiers additionnels des entreprises qui ne seraient pas reflétés dans l'analyse ESG décrite précédemment.

« Les controverses peuvent en effet mettre en lumière certaines pratiques des entreprises et de leurs dirigeants qui seraient en décalage avec leurs déclarations et les informations qu'ils mettent à disposition du public ».

Le scandale du *dieselgate* de Volkswagen qui bénéficiait de la notation ESG la plus haute de son secteur, ou la faillite de Wirecard en témoignent.

L'analyse des controverses complète ainsi notre analyse ESG de l'entreprise et permet d'identifier tout évènement qui pourrait impacter sa valeur financière et/ou la pérennité de son développement (impact caché sur l'environnement, non-respect de la réglementation, amendes, corruption, risque de réputation).

La

MISE EN ŒUVRE DE L'ANALYSE ET DE LA VEILLE

Le département de Risque et de Conformité réalise une veille des controverses affectant les entreprises en se basant sur différentes sources de données externes. Ce suivi s'appuie en premier lieu sur l'outil d'analyse des controverses de CDDS (Customer Due

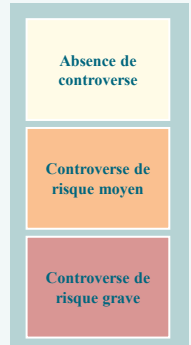
Diligence Solutions), un cabinet spécialisé dans les sujets de GRC (Governance, Risk and Compliance).

Cette information est complétée par une veille permanente de la presse quotidienne et spécialisée pour l'ensemble des entreprises des portefeuilles réalisée par l'équipe d'investissement.

A partir de cette évaluation, le risque de controverse des entreprises analysées est défini selon trois niveaux en fonction de l'existence de controverses et de leur la nature :

- ▶ absence de controverses identifiées ;
- ▶ controverses de risque moyen ;
- ▶ controverses de risque grave.

Sont considérées comme des controverses graves les controverses mettant en péril la pérennité de l'activité d'une entreprise et/ou mettant en doute la véracité de l'information recueillie lors de l'analyse ESG.



Le résultat de l'analyse des controverses est mobilisé par le Comité d'Investissement pour tout nouvel investissement. Tout projet d'investissement dans une société faisant l'objet d'une controverse grave représente un facteur d'exclusion systématique par le Comité d'Investissement.

Une controverse de risque moyen fait l'objet d'une mise sous surveillance renforcée, notamment pour la mise en œuvre de la politique de vote de la société aux assemblées générales (voir notre Politique de vote).

En cas d'émergence d'une controverse grave nouvelle pour une entreprise d'un des portefeuilles gérés par Indépendance et Expansion AM, le Comité d'Investissement prendra une décision de désinvestissement à un rythme qui tienne compte des conditions de marchés.



01 | **NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

- 1.1 Notre vision
- 1.2 L'historique de notre démarche
- 1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe
- 1.4 Les ressources et partenariats mobilisés
- 1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 | **L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS**

- 2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière
- 2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées
- 2.3 L'intégration des critères ESG
- 2.4 L'analyse des controverses

03 | **NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL**

- 3.1 Les objectifs de notre action
- 3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises
- 3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 | **NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT**

- 4.1 Une gestion de conviction de long terme
- 4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées
- 4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

Les

PRINCIPES DE NOTRE ACTION

Notre politique d'engagement actionnarial repose sur trois postulats principaux :

- ▶ **Nous sommes convaincus que les bonnes pratiques concernant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont à même de favoriser une performance pérenne ;**
- ▶ **Nous voulons qu'Indépendance et Expansion AM participe à son niveau à l'effort de progrès vers un modèle de développement plus vertueux d'un point de vue social et environnemental ;**
- ▶ **Nous considérons qu'en tant qu'actionnaire, seul un investissement sur plusieurs années permet d'avoir une influence positive.**

En qualité d'actionnaires de long terme, Indépendance et Expansion AM a ainsi à cœur de soutenir les entreprises dans les bonnes pratiques en engageant un dialogue ouvert avec ces dernières dans une démarche de progrès.

Cette démarche s'appuie sur nos échanges réguliers avec les dirigeants des entreprises de nos portefeuilles et sur la mise en œuvre d'une politique de vote cohérente avec ces objectifs d'amélioration.

Nous nous attachons par ailleurs à partager de façon transparente avec nos investisseurs la synthèse des votes réalisés lors des assemblées générales ainsi que le suivi des évolutions de performance ESG des entreprises des portefeuilles.

Un

DIALOGUE CONSTRUCTIF AVEC LES ENTREPRISES

Les Compartiments gérés par Indépendance et Expansion AM réalisent des investissements minoritaires dans des entreprises cotées de petite et moyenne taille. Pour 60% à 80% des investissements réalisés, ces entreprises sont contrôlées par un actionnaire familial de référence.

En prenant en compte cette nature minoritaire des investissements d'Indépendance et Expansion AM, la mise en œuvre de la politique de vote ESG (voir ci-après) aux assemblées générales peut s'avérer peu efficace si elle n'est pas accompagnée d'un dialogue ouvert et constructif avec les dirigeants des entreprises.

Nous attachons une importance particulière à la rencontre et au dialogue avec les dirigeants des entreprises avec plus de 500 rencontres par an à l'occasion de publications de résultats, conférences, entretiens ciblés et visites de site.

« Ces rencontres sont des occasions pour l'équipe d'investissement d'encourager les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux, à adopter de meilleures pratiques et à avoir plus de transparence ».



*Notre***POLITIQUE DE VOTE**

L'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus dans les portefeuilles gérés par Indépendance et Expansion AM fait partie intégrante de notre ambition de proposer à nos investisseurs une gestion performante, durable et responsable.

Nous rappelons que l'approche d'investissement d'Indépendance et Expansion AM est fondée sur des investissements de long terme dans des PME cotées dont la valorisation est raisonnable et qui démontrent leur capacité à se développer de façon pérenne. L'analyse de critères extra-financiers fait ainsi partie intégrante de notre processus d'investissement en nous permettant d'identifier les meilleures pratiques à même de favoriser une performance pérenne et de mieux apprécier les risques auxquels les entreprises font face.

« À ce titre, la mise en œuvre de notre politique de vote témoigne du rôle d'actionnaire actif que nous entendons jouer et de l'importance que nous accordons à la prise en compte par les entreprises de l'ensemble des enjeux ESG, facteurs d'une performance pérenne ».

La mise en œuvre de cette politique s'effectue toujours dans le cadre d'un dialogue ouvert avec les entreprises, qui nous permet de promouvoir ces principes de la manière la plus pragmatique et pertinente possible, en tenant compte des enjeux et des contraintes qui leur sont propres.

Les entreprises retenues pour les portefeuilles gérés par Indépendance et Expansion AM font l'objet d'un processus de sélection rigoureux qui vise à investir dans des entreprises qui créent de la valeur pour leurs actionnaires de façon pérenne. Cela signifie que nous investissons dans des entreprises pour lesquelles l'analyse extra-financière a notamment permis de valider la compétence de l'équipe dirigeante ainsi que l'adéquation de la structure de gouvernance pour permettre cette création de valeur pérenne.

Nous n'avons ainsi pas de raison d'être à priori en opposition fondamentale avec l'équipe dirigeante lors des assemblées générales,

mais nous faisons preuve de la plus grande vigilance et étudions avec attention toutes les résolutions présentées, en particulier celles susceptibles d'être défavorables aux intérêts des actionnaires minoritaires, à ceux de l'entreprise et de sa durabilité.

Le détail de la politique de vote d'Indépendance et Expansion AM est disponible sur notre site internet.

*Sa***MISE EN ŒUVRE**

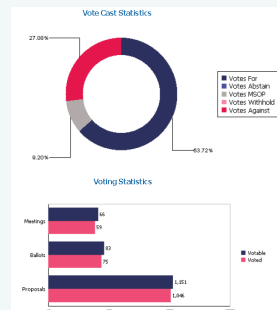
Avec l'appui d'ISS, agence de conseil en vote nos équipes d'investissement et de Conformité et Risque analysent les résolutions, et s'assurent que l'exécution des votes est réalisée en conformité avec la politique de vote d'Indépendance et Expansion AM.

► Indépendance et Expansion AM veille à exercer ses droits de vote à minima pour 90% des valeurs présentes en portefeuille.

En cas de controverse de risque moyen identifiée (voir section 2.4. Analyse des controverses), l'entreprise fait l'objet d'une surveillance renforcée qui se traduit par une analyse approfondie des résolutions proposées en lien avec cette controverse. L'objectif de cette surveillance est de s'assurer que des actions correctives efficaces sont prises par l'entreprise pour remédier au problème identifié.

*Les***RÉSULTATS DES VOTES**

Indépendance et Expansion AM publie un rapport de votes ayant pour objet de présenter le détail de l'exercice des droits de vote attachés aux titres détenus des portefeuilles dont Indépendance et Expansion AM assure la gestion financière. Le rapport d'exercice des droits de vote est également disponible sur notre site internet : www.independance-et-expansion.com.





01 | **NOTRE DÉMARCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE**

- 1.1 Notre vision
- 1.2 L'historique de notre démarche
- 1.3 L'implication de l'ensemble de l'équipe
- 1.4 Les ressources et partenariats mobilisés
- 1.5 La prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques

02 | **L'INTEGRATION DES CRITERES EXTRA-FINANCIERS DANS NOS ANALYSES ET NOS INVESTISSEMENTS**

- 2.1 Les objectifs de notre analyse extra-financière
- 2.2 L'exclusion de secteurs et pratiques controversées
- 2.3 L'intégration des critères ESG
- 2.4 L'analyse des controverses

03 | **NOTRE ENGAGEMENT ACTIONNARIAL**

- 3.1 Les objectifs de notre action
- 3.2 Le dialogue constructif avec les entreprises
- 3.3 La politique de vote aux Assemblées Générales

04 | **NOTRE ÉTHIQUE DANS LA PRATIQUE DE L'INVESTISSEMENT**

- 4.1 Une gestion de conviction de long terme
- 4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives identifiées
- 4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

4.1 Une gestion de conviction de long terme

L'ambition d'Indépendance et Expansion d'*Agir en Investisseurs Responsables* se traduit en premier lieu dans la construction et la vie des portefeuilles par la prise en compte de critères extra-financiers et la mise en œuvre d'une politique d'engagement actionnarial.

« Nous sommes cependant convaincus que cette ambition ne peut avoir un impact sociétal positif qu'en étant accompagnée d'une pratique éthique de l'investissement, en cohérence avec cette ambition ».

Cette éthique d'investissement se manifeste chez nous par la mise en œuvre d'une gestion de conviction de long terme, avec une rotation faible des participations du portefeuille. Cette gestion est guidée par la valorisation fondamentale des entreprises plutôt que par des logiques spéculatives déconnectées de l'économie réelle. En tant qu'Investisseurs Responsables, nous estimons qu'il est de la responsabilité sociétale d'Indépendance et Expansion AM de ne pas participer à des bulles spéculatives.

Une

GESTION DE LONG TERME

Indépendance et Expansion AM met en œuvre une gestion de conviction de long terme, ce qui implique une rotation faible des participations du portefeuille avec une durée d'investissement moyenne supérieure à 4 ans. Cette gestion est guidée par la valorisation fondamentale des entreprises plutôt que par une logique spéculative de court terme.

« Nous sommes par ailleurs convaincus qu'une politique d'engagement actionnarial ne peut avoir une influence positive que si elle est mise en œuvre avec constance sur plusieurs années ».

4.2 La tenue à l'écart de spirales spéculatives
identifiées

La mise en œuvre de notre engagement actionnarial s'effectue en effet dans le cadre d'un dialogue ouvert et constructif avec les dirigeants des entreprises, qui nous permet d'encourager les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux, à adopter de meilleures pratiques et à avoir plus de transparence sur les moyens mis en œuvre, les axes de progrès et les résultats obtenus.

« La promotion de ces principes se fait nécessairement dans la durée. Il en va de même pour le suivi d'axes de progrès et l'obtention d'améliorations significatives ».

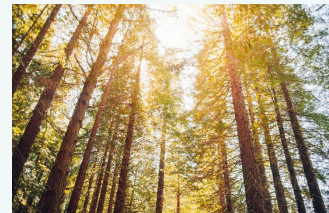
Se

TENIR À L'ÉCART DE SPIRALES SPÉCULATIVES IDENTIFIÉES

En tant qu'Investisseurs Responsables, nous estimons en effet qu'il est de la responsabilité sociétale d'Indépendance et Expansion AM de ne pas participer à des bulles qui ont un impact néfaste sur nos sociétés, parfois bien au-delà des sphères de la finance.

Nous nous tenons ainsi volontairement à l'écart des entreprises dont la valorisation élevée est fondée sur des effets de mode ou des logiques clairement spéculatives.

« Le fait de participer sciemment à ces spirales spéculatives identifiées n'est pas compatible avec notre éthique de l'investissement ».



Une volonté de TRANSPARENCE

Notre éthique de l'investissement implique la plus grande transparence vis-à-vis des investisseurs qui nous font confiance.

Depuis 1992, nous nous attachons pour cela à publier l'inventaire complet de nos portefeuilles chaque mois de façon lisible et accessible. Cet inventaire est accessible sur le site internet du fonds Indépendance et Expansion SICAV sous l'onglet de chaque Compartiment « IE France Small » et « IE Europe Small ».

Chaque investisseur reçoit l'information de la totalité des investissements présents dans nos portefeuilles à chaque fin de mois et peut ainsi s'assurer en toute transparence que ceux-ci répondent à notre politique d'investissement et à notre ambition de proposer une gestion performante, durable et responsable.

« Nous souhaitons que la mesure de la performance ESG des entreprises du portefeuille soit elle aussi transparente pour nos investisseurs ».

Dans ce contexte, Indépendance et Expansion AM a défini des indicateurs de performance ESG publiés dans ce Rapport d'Investissement Responsable produit annuellement à partir de l'année 2020 pour l'ensemble des portefeuilles gérés par la société.

« Cette transparence permet aux investisseurs d'apprécier les transformations et progrès ESG accomplis par les entreprises de nos portefeuilles ».



Les INDICATEURS RETENUS

Les indicateurs de performance ESG retenus pour ce suivi reposent sur une sélection restreinte de données tangibles et mesurables plutôt que sur des éléments qualitatifs afin de pouvoir appréhender de façon objective les progrès faits par les entreprises sur les enjeux environnementaux, sociaux, de gouvernance et de droits humains.

« Ces indicateurs sont mesurés sur les 3 derniers exercices disponibles afin de refléter l'évolution de la performance ESG des entreprises des portefeuilles dans le temps ».

Les indicateurs retenus et leur évolution sur 3 ans pour le suivi de la performance ESG sont les suivants :

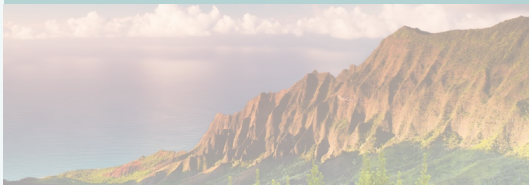
► IMPACT GOUVERNANCE

Contre-pouvoirs	Indépendance du conseil d'administration : <ul style="list-style-type: none"> Taux d'indépendance moyen du Conseil
	Représentation des salariés au Conseil : <ul style="list-style-type: none"> Présence de représentants des salariés au Conseil
Respect des actionnaires minoritaires	Alignement d'intérêts entre l'équipe dirigeante et les actionnaires minoritaires : <ul style="list-style-type: none"> Part du capital détenue par les fondateurs, familles et dirigeants
	Accessibilité de l'équipe dirigeante pour notre équipe d'investissement <ul style="list-style-type: none"> Nombre de rencontres avec l'équipe d'investissement au cours de l'année
Féminisation de la Direction	Féminisation des organes de Direction, volontarisme des entreprises sur la parité : <ul style="list-style-type: none"> Part de femmes au conseil d'administration Part de femmes au comité exécutif

4.3 Un suivi transparent de la performance ESG

► IMPACT SOCIAL

Diversité de l'effectif	<p>Représentation des femmes au sein de l'effectif cadre, indicateur de la capacité de l'entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ratio part des femmes dans l'effectif cadre / part des femmes dans l'effectif : écart entre la représentation des femmes au sein de l'exécutif et dans l'effectif global</i>
	<p>Capacité de l'entreprise à promouvoir la diversité et l'inclusion au sein de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Part des salariés en situation de handicap</i>
Conditions de travail et développement des compétences	<p>Capacité de l'entreprise à développer les compétences de ses salariés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Nombre moyen d'heures de formation par salarié</i>
	<p>Capacité de l'entreprise à développer des conditions de travail satisfaisantes pour les salariés et capacité de l'entreprise à préserver l'emploi :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Taux d'absentéisme</i> ▪ <i>Taux de rotation de l'emploi</i>
Créations d'emplois	<p>Capacité de l'entreprise à générer des emplois sur les 3 dernières années :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Taux de croissance des effectifs sur 3 ans</i>



► IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Émission de gaz à effets de serre (intensité carbone)	<p>Indicateur sur les émissions de gaz à effet de serre (GES) directes (périmètre 1) et indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (périmètre 2) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Emissions de CO2 moyen (périmètre 1 et 2) par million d'euros de Chiffre d'Affaires</i>
Consommation d'énergie	<p>Indicateur sur la consommation d'énergie générée par l'activité de l'entreprise :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Consommation d'énergie en MWh par million d'euros de Chiffre d'Affaires</i>
Démarche de progrès	<p>Formalisation de démarches de progrès et initiatives en faveur de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Politique environnementale, plans d'actions en faveur des économies d'énergie, de réduction des GES et de meilleure gestion des déchets</i> ▪ <i>Initiatives/actions pour diminuer la quantité d'intrants/consommables (hors énergie) et de déchets</i>

Les

ACTIONS D'ENGAGEMENT EN LIEN AVEC CES INDICATEURS

Le suivi des indicateurs cités ci-dessus permet d'identifier les marges de progrès des entreprises de portefeuille sur ces enjeux extra-financiers. Ces indicateurs constituent aussi pour l'équipe d'investissement un outil de communication essentiel lors de nos rencontres régulières avec les dirigeants des entreprises du portefeuille.

Ces rencontres sont des occasions d'**encourager** les entreprises à prendre en compte les enjeux de gouvernance, sociaux, sociétaux et environnementaux, à **adopter de meilleures pratiques** et à avoir plus de transparence sur les moyens mis en œuvre, les axes de progrès et les résultats obtenus.

